

PROGRAMME FINA

Championnats de France d'été toutes catégories « National »

A - CONTENU DES ÉPREUVES

CHAMPIONNATS ÉTÉ TOUTES CATÉGORIES NATIONAL						
	Ttes catégories	Seniors		Juniors		
Épreuves	Ballet libre	Épr. technique	Ballet libre	Ballet libre		Épr. technique
Éliminatoires		Solo 2'00" Duo 2'20"	Solo 3'00" Duo 3'30"	Solo 3'00" Duo 3'30"	Équipe de 6 nageuses minimum 4'00	Figures imposées FINA
Finales	Combiné de 6 nageuses minimum - 5'00"		Solo 3'00" Duo 3'30"	Solo 3'00" Duo 3'30"	Équipe de 6 nageuses minimum - 4'00"	

B - CHAMPIONNAT TOUTES CATÉGORIES NATIONAL

1. Combiné libre

a. Engagement et qualification

- L'engagement des combinés libres se fait uniquement en toutes catégories (junior-senior) et est ouvert aux ballets de club qualifiés avec un effectif de 6 nageuses au minimum (cf. tableau de positionnement pour la saison 2009-2010).
- Le classement à l'issue des finales directes déterminera la qualification pour le niveau « Élite », « National » ou « Performance » de la saison suivante.

b. Principe

Les 16 combinés libres engagés en national sont :

- les ballets relégués du Championnat de France d'été toutes catégories « Élite » 2009 ;
- qualifiés : les 3 premiers ballets des combinés libres toutes catégories du Tournoi National de Qualification 2009 ;
- maintenus : les équipes non qualifiées en « Élite » à l'issue du Championnat de France d'été toutes catégories national 2009 afin de maintenir l'effectif à 16 en tenant compte de la régulation consécutive aux éventuels forfaits.

Si des demandes particulières sont acceptées, elles viendront s'ajouter à cet effectif et le nombre de relégués sera augmenté pour maintenir l'effectif à 16 avant régulation pour forfait éventuel.

C - CHAMPIONNAT SENIOR NATIONAL

1. Solo libre

a. Engagement et qualification

L'engagement en solo implique la participation aux épreuves du solo technique et du solo libre.

L'engagement dans cette épreuve est ouvert aux nageuses nées en 1991 et avant et qualifiées selon le « dispositif d'accès spécifique au solo » (cf. chapitre Accès national) :

- le podium du Tournoi National de Qualification de la saison précédente. Les engagements préliminaires doivent parvenir à la FFN avant la date limite du 20 décembre 2009. Les engagements se font sur extraNat (cf. tableaux d'engagement annexe n° 1) ;
- à l'issue des Championnats hiver « Élite » de la saison en cours. Les engagements préliminaires doivent parvenir à la FFN avant la date limite du 15 octobre 2009. Les engagements se font sur extraNat (cf. tableaux d'engagement annexe n° 1).

2. Duo libre

a. Engagement et qualification

L'engagement est ouvert aux nageuses nées en 1992 et avant des duos de club qualifiés (cf. tableau de positionnement pour la saison 2009-2010).

Le classement à l'issue des finales déterminera la qualification pour le niveau « Élite » ou « National » de la saison suivante.

Le classement à l'issue des éliminatoires déterminera la qualification pour le niveau national ou performance la saison suivante.

b. Principe

Les 16 duos engagés en National sont :

- les duos relégués à l'issue du Championnat de France d'été senior « Élite » 2009 : 2 au minimum* ;
- qualifiés : les 3 premiers duos seniors finalistes du Tournoi National de Qualification 2009 ;
- maintenus : les duos non qualifiés en « Élite » à l'issue du Championnat de France d'été senior National 2009 afin de maintenir l'effectif à 16 en tenant compte de la régulation consécutive aux éventuels forfaits.

() Le maintien ou la qualification dans le Championnat « Élite » senior est conditionné au classement duo toutes catégories. Si plus de deux duos sont relégués en « National », le nombre des duos relégués en programme « Performance » augmentera également afin de conserver un effectif stable de 16 duos aux Championnats de France d'été senior National.*

Si des demandes particulières sont acceptées, elles viendront s'ajouter à cet effectif et le nombre de relégués sera augmenté pour maintenir l'effectif à 16 avant régulation pour forfait éventuel.

D - CHAMPIONNAT JUNIOR NATIONAL

1. Solo libre

a. Engagement et qualification

L'engagement dans cette épreuve est ouvert aux nageuses nées en 1995, 1994, 1993, 1992 et qualifiées selon le « dispositif d'accès spécifique au solo » (cf. chapitre Accès national) :

- le podium du Tournoi National de Qualification de la saison précédente. Les engagements préliminaires doivent parvenir à la FFN avant la date limite du 20 décembre 2009. Les engagements se font sur extraNat (cf. tableaux d'engagement annexe n° 1).
- à l'issue des Championnats hiver « Élite » de la saison en cours. Les engagements préliminaires doivent parvenir à la FFN avant la date limite du 15 octobre 2009. Les engagements se font sur extraNat (cf. tableaux d'engagement annexe n° 1).

2. Duo libre

a. Engagement et qualification

L'engagement est ouvert aux ballets de club qualifiés (cf. tableau de positionnement pour la saison 2009-2010).

Le classement à l'issue des finales déterminera la qualification pour le niveau « Élite » ou « National » de la saison suivante.

Le classement à l'issue des éliminatoires déterminera la qualification pour le niveau « National » ou « Performance » de la saison suivante.

b. Principe

Les 16 duos engagés en national sont :

- les duos relégués à l'issue du Championnat de France d'été junior « Élite » 2009 (2 au minimum)* ;
- qualifiés : les 3 premiers ballets finalistes du Tournoi National de Qualification 2009 ;
- maintenus : les duos non qualifiés en « Élite » à l'issue du Championnat de France d'été junior national 2009 afin de maintenir l'effectif à 16 en tenant compte de la régulation consécutive aux éventuels forfaits

Si des demandes particulières sont acceptées, elles viendront s'ajouter à cet effectif et le nombre de relégués sera augmenté pour maintenir l'effectif à 16 avant régulation pour forfait éventuel.

3. Équipe libre

a. Engagement et qualification

L'engagement est ouvert aux ballets de club qualifiés avec un effectif de 6 nageuses au minimum (cf. tableau de positionnement pour la saison 2009-2010).

Le classement à l'issue des finales déterminera la qualification pour le niveau « Élite » ou « National » de la saison suivante.

Le classement à l'issue des éliminatoires déterminera la qualification pour le niveau « National » ou performance de la saison suivante.

b. Principe

Les 16 équipes libres engagées en national sont :

- les ballets relégués du Championnat de France d'été junior « Élite » 2009 ;
- qualifiés : les 3 premiers combinés libres juniors du Tournoi National de Qualification 2009 ;
- maintenus : les équipes non qualifiées en « Élite » à l'issue du Championnat de France d'été junior national 2009 afin de maintenir l'effectif à 16 en tenant compte de la régulation consécutive aux éventuels forfaits.

Si des demandes particulières sont acceptées, elles viendront s'ajouter à cet effectif et le nombre de relégués sera augmenté pour maintenir l'effectif à 16 avant régulation pour forfait éventuel.

E - ORGANISATION DES ÉPREUVES

Cette compétition comporte 12 événements.

Toutes catégories

- Combiné libre.

Cette épreuve est nagée en finale directe uniquement.

NATATION SYNCHRONISÉE

Senior

- Duo technique.
Cette épreuve est nagée une seule fois.
- Solo technique.
Cette épreuve est nagée une seule fois.

Junior

- Équipe libre.
Cette épreuve comporte des éliminatoires et une finale.
- Figures imposées.
Les figures imposées sont nagées sur 4 ateliers (2 ateliers si l'effectif de juges est insuffisant).

Juniors - Seniors

- Solo libre.
Cette épreuve comporte des éliminatoires communes aux catégories junior et senior et une finale par catégorie d'âge.
Les éliminatoires des solos libres juniors et des solos libres seniors font l'objet d'un tirage au sort intégral pour nager dans une épreuve unique.
Cette épreuve commune donne lieu au classement et au podium toutes catégories.
Les 6 premiers solos juniors au classement des éliminatoires (solo libre + figures imposées) participent à la finale solo libre junior.
Les 6 premiers solos seniors au classement des éliminatoires (solo libre + solo technique) participent à la finale solo libre senior.
Les deux épreuves auront lieu successivement avec le même jury, senior d'abord puis junior.
L'ordre de passage des finales de solo libre fait l'objet d'un tirage au sort par catégorie d'âge (ordre de passage de 1 à 6 : les solistes seniors ; ordre de passage de 7 à 12 : les solistes juniors).
- Duo libre.
Cette épreuve comporte des éliminatoires communes aux catégories junior et senior et une finale par catégorie d'âge.
Les éliminatoires des duos libres juniors et des duos libres seniors font l'objet d'un tirage au sort intégral pour nager dans une épreuve unique.
Cette épreuve commune donne lieu au classement et au podium toutes catégories.
Les 6 premiers duos juniors au classement des éliminatoires (duo libre + figures imposées) participent à la finale duo libre junior.
Les 6 premiers duos seniors au classement des éliminatoires (duo libre + duo technique) participent à la finale duo libre senior.
L'ordre de passage de chaque finale fait l'objet d'un tirage au sort de 1 à 6 par catégorie d'âge. L'événement commence par la finale Senior, et se poursuit par la finale Juniors.

F - CALCUL DES RÉSULTATS

CHAMPIONNATS ÉTÉ TOUTES CATÉGORIES NATIONAL					
	Ttes catégories	Seniors		Juniors	
Épreuves	Ballet libre	Épreuve technique	Ballet libre	Ballet libre	Épreuve technique
Éliminatoires	Classement Solo - Duo (podium)	Solo - Duo	Solo - Duo	Solo - Duo Équipe	Figures imposées
Classement		100 % ballet	50 % technique 50 % libre	50 % figures imposées 50 % ballet	100 % figures imposées
Finales	Combiné		Donne accès à	Donne accès à	
		Solo - Duo		Solo - Duo - Équipe	
	100 % ballet	50 % technique 50 % libre		50 figures imposées 50 % ballet	
Accès à : (pour la saison suivante)	Combiné FINA toutes catégories duo FINA seniors		Duo - Équipe FINA juniors		

Sur fond gris : résultats de référence pour le positionnement la saison suivante FINA National, « Élite » ou « Performance ».

NATATION SYNCHRONISÉE

G - CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Comme spécifié dans le tableau ci-dessus, des classements « Élite » sont établis, un podium est organisé et un titre de champion de France « National » est attribué en :

Toutes catégories

- Combiné libre : 100 % ballet libre.
- Solo libre : 100 % ballet libre des éliminatoires.
- Duo libre : 100 % ballet libre des éliminatoires.

Senior

- Solo technique.
- Duo technique.
- Solo libre : résultats combinés (50 % ballet libre + 50 % figures imposées).
- Duo libre : résultats combinés (50 % ballet libre + 50 % figures imposées).

Junior

- Figures imposées : 100 % (4 figures).
- Solo libre : résultats combinés (50 % ballet libre + 50 % figures imposées).
- Duo libre : résultats combinés (50 % ballet libre + 50 % figures imposées).
- Équipe libre : résultats combinés (50 % ballet libre + 50 % figures imposées).